

Bulletin Azimut

Le bulletin des membres de l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage

Février 2023



Photo - CBC

**Début des travaux de l'enquête publique
sur le décès des sœurs Carpentier**

MOT DU PRÉSIDENT



Guy Lapointe

Bonjour à tous,

C'est encore une fois avec grand plaisir que nous vous présentons cette édition du bulletin Azimut.

Bien que la saison opérationnelle ne soit pas encore entamée, nous sommes très actifs dans la préparation de l'année qui vient. Outre le début des audiences publiques, nous travaillons entre autres à la production d'une politique sur les médias et l'utilisation des médias sociaux qui vous sera bientôt transmise et le renouvellement de l'entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Au même moment, nos maîtres-chiens du programme de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (R.S.M.U.E.L.) surveillent de près la situation en Turquie et en Syrie. On ne se fera jamais à l'idée de voir nos ressources sous-utilisées quand on croit pouvoir contribuer à faire une différence. J'ai souvent dit que les opérations qui nécessitent le plus d'énergie sont souvent celles auxquelles on ne participe pas. Malgré une demande du Consul général de Turquie à Montréal, il est primordial de ne pas mobiliser ces ressources sans le support logistique nécessaire.

Comme à chaque année, la période hivernale nécessite moins de mobilisations. Pour une première fois, nos membres étaient mobilisés à la frontière canadienne, au fameux chemin Roxham, à la recherche d'un homme qui a été retrouvé décédé quelques jours plus tard. À Gaspé, le Groupe d'aide en recherche et sauvetage de la Gaspésie (GARS) a été mobilisé le 31 décembre. Enfin, les membres de la région de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière étaient mobilisés à St-Michel-des-Saints après quelques erreurs de communications.

Je suis particulièrement fier des initiatives de partenariat entreprises dans certains districts et des efforts de recrutement. En 2022, 128 nouveaux membres se sont ajoutés et ont été accrédités.

Une récente rencontre avec les autorités de la Sûreté du Québec a permis de réitérer leur confiance en vous. La SQ admet avoir des ressources insuffisantes pour répondre à la tâche, de là l'importance de votre implication. L'an dernier, nous avons été mobilisés dans 52% des avis de disparition émis par le Centre des opérations gouvernementales, en comparaison à une moyenne annuelle de 25%. Cette statistique est au cœur des revendications visant à faire augmenter la contribution annuelle du MSP. En période opérationnelle, l'essor de l'Association engendre une veille plus constante de la part des coordonnateurs régionaux et du responsable des opérations.

Nous en sommes à la planification de la formation de chefs d'équipes, d'un atelier sur le pistage humain et la formation de présentateurs de programme AdventureSmart.

Merci encore pour votre confiance!

Guy Lapointe, président

Début des audiences publiques du Coroner dans le « Dossier Carpentier »

Par François Arsenault, AQBRS



Le 13 février dernier débutait l'enquête publique du Coroner relativement au décès de Martin Carpentier et de ses deux enfants. Le Québec tout entier se souvient du mois de juillet 2020 alors qu'il retenait son souffle pendant l'alerte AMBER déclenchée pour retrouver Romy et Norah. Nous avons tous été horrifiés d'apprendre que Martin Carpentier avait assassiné ses deux filles avant de mettre fin à ses jours dans un boisé de Saint-Apollinaire après une chasse à l'homme qui a duré plus d'une semaine.

L'AQBRS avait plusieurs membres présents pendant une partie de cette recherche pour tenter de retrouver les jeunes filles et leur père. En effet, des membres de recherche et Sauvetage Québec Métro (RSQM) ont été mobilisés pendant deux jours à cette occasion.

Il est utile de se rappeler que la Coroner Sophie Régnière a d'abord tenu une investigation sur les causes et les circonstances de cette tragédie comme le Bureau du Coroner le fait dans de nombreux dossiers de morts violentes ou suspectes. Elle a rendu public son rapport le 3 novembre 2021 et celui-ci contient huit recommandations visant soit le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Sûreté du Québec ou le Collège des médecins.

C'est après avoir appris l'existence de faits nouveaux que la ministre de la Sécurité publique a demandé en mars 2022 à la Coroner en chef Me Pascal Descary de tenir une enquête publique dans ce dossier. C'est le Coroner en chef adjoint, Me Luc Malouin qui s'est vu confié la responsabilité de cette enquête. Selon le bureau du Coroner « cette enquête vise à faire la lumière sur les causes et les circonstances des décès de Norah, Romy et M. Martin Carpentier survenus en juillet 2020, ainsi qu'à formuler, s'il y a lieu, des recommandations pour assurer une meilleure protection de la vie humaine. »

Plus d'une vingtaine de jours d'auditions sont prévu pour entendre une cinquantaine de témoins pendant ces auditions qui devraient se terminer le 24 mars 2023. Après ces auditions, le Coroner rendra public son rapport qui est susceptible de contenir des recommandations qui pourraient notamment avoir un impact sur la manière dont ce type de recherche se déroule.

Parmi la cinquantaine de témoins à l'horaire, Guy Lapointe sera entendu en tant que président de l'AQBRS pour notamment expliquer au Coroner comment les membres de l'Association sont mobilisés et quel soutien aux opérations policières de recherche peut apporter l'AQBRS.

Marie Cauchon, coordonnatrice régionale de l'AQBRS et cheffe des opérations de RSQM, devrait aussi témoigner sur la mobilisation, l'apport et l'expertise de ce groupe lors de cette recherche.



Enfin, un autre membre de l'Association (Alain Croteau) a été retenu comme témoin expert par le Bureau du Coroner afin de donner son avis sur certains aspects de l'opération policière.

En terminant, précisons qu'il ne faut pas confondre une enquête du Coroner avec un procès en matière criminelle ou une poursuite en responsabilité civile. Une enquête du Coroner ne vise pas à trouver des coupables ou établir la responsabilité civile des personnes ou des organisations impliquées. Elle vise plutôt à rechercher de façon indépendante et impartiale les causes probables et les circonstances des décès obscurs. Par respect pour l'enquête publique en cours, ses partenaires et pour ne pas nuire à cette enquête, votre Association fera preuve d'une grande réserve dans ses commentaires pendant l'enquête publique. L'AQBRS suivra de près ces auditions pour vous.

Le projet de main d'œuvre humanitaire franchi une autre étape!

Par François Arsenault, AQBRS

Samedi le 21 janvier dernier, plusieurs membres de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage (ACVRS) se sont réunis à Toronto afin de tester certains aspects logistiques en vue d'un éventuel déploiement de sa force humanitaire lorsqu'elle sera mise sur pied.

Pour ce faire, l'Organisation canadienne des opérations de sécurité publique (CanOps) travaille depuis de nombreux mois avec l'équipe du projet de main d'œuvre humanitaire de l'ACVRS pour élaborer un plan logistique qui serait mis en œuvre dans le cadre d'un déploiement des effectifs de volontaires de l'ACVRS (ça pourrait être vous chers lecteurs). L'objectif de la rencontre de janvier était de mettre à l'essai le plan de soutien logistique dans le cadre d'une catastrophe majeure.



Il s'agissait d'une simulation de type « table top » ou « exercice de table », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de véritable déploiement sur le terrain et les participants simulent sur papier toutes les étapes d'un tel déploiement. Les discussions autour de la table portant alors sur chaque étape du plan. Une vingtaine de participants provenant des associations de recherche et sauvetage à travers le Canada se sont réunis pour procéder à cette simulation. Le Québec était fièrement représenté par Gert-Jan Lamers (pour Recherche et Sauvetage Québec-métro - RSQM), Sami Bachir (pour Québec Secours) et François Arsenault (pour le conseil d'administration de l'AQBRs).

Les participants devaient prendre connaissance au préalable de la documentation qui leur avait été fournie sur ce plan logistique. La simulation a débuté avec la mise en contexte : une inondation catastrophique venait de se produire dans une large région de la Saskatchewan éloignée des grands centres urbains. Les autorités provinciales et fédérales étant débordées, elles demandent à l'ACVRS le déploiement de sa force humanitaire avec 400 membres (vous encore) pour une durée de 14 jours.

Ces membres doivent arriver sur place avec leur équipement de base (dossard, casque, sac d'intervention etc.). Ils seront assignés à diverses tâches comme opérer des barrages routiers, vérifier l'état de santé des résidents des maisons touchées par l'inondation, le remplissage de sacs de sable pour construire des digues et chercher des résidents portés disparus. Le plan prévoit notamment que l'ACVRS doit assurer toute la logistique concernant sa petite armée de bénévoles. Ça veut dire leur mobilisation, le transport de leur lieu de résidence aux différents sites d'intervention, le logement, la nourriture, les transports sur place, l'assignation des tâches, la fourniture des équipements additionnels au besoin (véhicules spécialisés, pelles, sable, etc.), la démobilisation et bien entendu la sécurité de l'équipe tout au long du déploiement.

La journée du samedi a été bien remplie. Les participants étaient divisés en trois groupes qui analysaient de manière indépendante chacune des étapes du plan de logistique (il y a en dix). Après l'analyse de ces étapes en équipe, chaque groupe commentait l'étape du plan qui venait d'être étudiée et mettait en commun les idées et pistes d'amélioration. Un des objectifs était de trouver des failles ou des éléments manquants dans ce plan. Somme toute, le plan de logistique était très bien fait. Les participants ont ajouté plusieurs éléments ou commentaires afin de le bonifier. Les responsables de la confection du plan vont maintenant le finaliser à l'aide de tous les commentaires reçus.



Cet exercice n'était pas de tout repos, notamment parce qu'il s'agissait d'une simulation théorique où nous devons rapidement trouver des « failles » dans un plan très élaboré et également parce qu'il fallait se concentrer uniquement sur les aspects logistiques. Quelques participants avaient parfois tendance à glisser sur le volet des opérations et/ou du commandement qui font l'objet d'autres plans non couverts par la simulation.

La formation au Système de commandement d'intervention (SCI-ICS) que les participants détenaient aidait à se remettre rapidement sur les rails. Il s'agissait également d'une belle occasion de réseautage et d'en apprendre un peu plus sur la réalité des collègues à travers le Canada. Vous vous douterez bien que lors du souper de clôture de la simulation, les discussions ont beaucoup porté sur des anecdotes et des histoires vécues en recherche et sauvetage. C'est ça qui se produit lorsque des gens passionnés par leur « travail » fraternisent!

Le programme de certification nationale, c'est à notre tour!

Afin d'assurer une plus grande mobilité des ressources et en prévision de l'implantation du programme de main-d'œuvre humanitaire, l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage (ACVRS) travaille à la mise sur pied d'un programme de certification nationale des bénévoles en recherche et sauvetage. Les détails du projet se précisent de plus en plus.

Le programme prévoit la reconnaissance des acquis. Ainsi, les membres qui ont plus de dix ans de services se verront accorder la certification « Héritage ». Ceux qui auront atteint dix années de services en 2024 se verront également accorder cette certification au moment où ils atteindront les dix ans. Ceci signifie donc qu'ils n'auront pas à passer l'examen de certification.

Les membres qui ne rencontreront pas cette exigence et qui désirent recevoir l'accréditation nationale devront se soumettre à un examen qui fait actuellement l'objet d'une révision.

Le conseil d'administration de l'AQBRs se penche actuellement sur les procédures d'application du programme, soit entre autres par la nomination des évaluateurs.

Nous serons bientôt en mesure de vous en dire plus.

En route vers une norme nationale des équipes canines

À l'automne dernier, suite à une motion adoptée par les membres du conseil d'administration de l'ACVRS, des représentants de chacune des provinces et territoires canadiens ont mis sur pied un comité visant à établir une norme nationale. Plus de 30 normes locales, régionales, provinciales, nationales et internationales ont été révisées afin d'identifier des points communs.

Un premier document de plus de 90 pages a été rédigé et il fait présentement l'objet d'un examen par les 15 membres qui forment le comité. C'est certainement un exercice fastidieux mais aussi rassembleur.

Dans un premier temps, une rencontre informelle a servi à connaître les enjeux des différentes provinces qui sont souvent semblables et combien différentes.

Au même moment, les efforts des trois dernières années entrepris par les équipes canines bénévoles de la Colombie-Britannique ont porté fruit.



Au moment de réviser leur norme, les autorités de la Gendarmerie royale du Canada de cette province ont accepté de ne plus obliger la formation en pistage qui était nécessaire jusqu'ici. La GRC stipule que de forcer les équipes canines bénévoles à s'y conformer prive la population d'un service essentiel. Cette décision risque d'entraîner des répercussions positives dans l'ensemble du pays.

Nos efforts visant à établir une norme nationale s'ajoutent à ceux de la Colombie-Britannique.

Afin de s'arrimer à la norme en développement, nous devons certainement revoir la nôtre.

Elle touche plus précisément :

- Le pistage (tracking);
- Le flair (air scenting);
- La recherche de restes humains;
- La recherche de victimes de noyade et
- La recherche de victimes d'avalanches.

La norme proposée comporte certains éléments obligatoires comme l'obéissance, l'agilité, le test d'agression et la tenue d'un journal d'entraînement. Les éléments mentionnés plus haut seront facultatifs en fonction de la spécialisation. Elle ne touche pas la recherche en milieu urbain car, dans le cadre de ce programme, la plupart des maîtres-chiens ne sont pas bénévoles.

Nous estimons qu'au Canada, nous avons l'expertise nécessaire pour ne pas dépendre des organisations étrangères pour obtenir une certification.

Cependant, nous sommes parfaitement conscients que l'implantation du programme de formation et de certification ne se fera pas sans difficultés, la réalité et les acteurs étant différents d'une province à l'autre.

Nous n'excluons pas l'idée d'avoir recours aux Fonds des Nouvelles Initiatives pour en faciliter la mise sur pied.

Guy Lapointe

Vice-président ACVRS



Après les années de contraintes causées par la pandémie de COVID-19, il est temps de reprendre les activités de prévention.

Vous serez bientôt invités à nous soumettre les noms des membres qui seront intéressés à présenter le programme AdventureSmart.

Une formation sera donnée avant l'été.

Le bulletin Azimut est publié de façon périodique par l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage. Il est destiné à faire connaître les différentes activités organisées par ses groupes membres.

N'hésitez-pas à nous faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

aqbrsadm@gmail.com